



Déchetteries

Passage aux heures d'été



Les horaires des déchetteries passent à l'heure d'été à compter du 17 juin 2024. Vous trouverez ci-dessous les horaires appliqués du 17 juin au 14 septembre.

Pour rappel, les habitants du Bocage Bressuirais ont accès à toutes les déchetteries de l'Agglo.

DU 17 JUIN AU 14 SEPTEMBRE 2024

L'ABSIE ZA La Taillée	Mercredi et vendredi / 7h30 - 13h
ARGENTONNAY Boësse - Villeneuve	Lundi, mercredi et vendredi / 7h30 - 13h
BRESSUIRE 21 rue Lavoisier - ZI Saint-Porchaire	Du lundi au samedi / 7h30 - 13h
CERIZAY ZA de Longchamp	Du lundi au samedi / 7h30 - 13h
MAULÉON Route de Moulins	Mardi, mercredi, vendredi et samedi / 7h30 - 13h
MONCOUTANT-SUR-SÈVRE Maison Neuve - Route de Largeasse	Du lundi au samedi / 7h30 - 13h
NUEIL-LES-AUBIERS Les Forges - Route de Voultgeon	Lundi, jeudi et samedi / 7h30 - 13h

PRÉPARER SA VENUE EN DÉCHETTERIE

- ✓ Je trie mes déchets par matériau
- ✓ Je plie mes cartons
- ✓ J'apporte mes propres outils

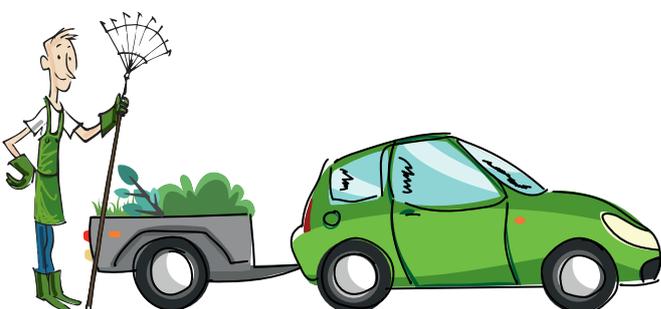
Retrouvez la liste détaillée des déchets acceptés et refusés par déchetterie sur www.agglo2b.fr

BRÛLAGE DE DÉCHETS INTERDIT

En cette période estivale, il est important de le rappeler.

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET DES VÉGÉTAUX EST INTERDIT !

En application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental des Deux-Sèvres, cette infraction est passible d'une amende de 3^{ème} classe (450€ minimum).



**Plus d'infos,
des questions ?**

05 49 81 15 15
www.agglo2b.fr